

CHAPITRE I : LA MIGRATION DES JEUNES DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES

1.1 La notion de migration

La notion de migration renvoie à un déplacement individuel ou collectif d'une zone géographique à une autre. S'effectuant de manière libre ou sous la contrainte (désastre naturel, épidémie, persécutions politiques), la migration conduit l'individu à un changement de lieu de résidence pour une période donnée. Les formes de déplacements de courtes durées qui ne sont pas associées à un transfert résidentiel ne se caractérisent pas comme des migrations, mais plutôt comme des mouvements (Hornby et Jones, 1993). C'est donc la durée qui établit la principale frontière entre les notions de migration et de mouvement (Baud, Bourgeat et Bras, 1995). Il n'existe pas de seuil de référence fixe quant à la durée minimale d'un déplacement. Cependant, puisque le phénomène migratoire implique un changement de lieu de résidence, la migration est généralement abordée à partir d'un déplacement qui s'effectue sur une période de plus de six mois.

Peu importe la durée, les mouvements migratoires peuvent être temporaires ou définitifs. Les migrations temporaires peuvent conduire l'individu à se déplacer vers un autre lieu ou encore l'amener à regagner son milieu d'origine après un certain temps. C'est le cas des migrations saisonnières qui renvoient à un déplacement de travailleurs pour des besoins en main d'œuvre pendant certains moments de l'année et des migrations viagères qui amènent les individus à retourner vivre dans leur milieu d'origine au moment de leur retraite (Brant

et Durosset, 1999). Lorsque la migration s'effectue sur une base volontaire, elle se présente comme le résultat d'un processus de réflexion qui met en parallèle les opportunités offertes dans le milieu de vie et de celles qui se présentent ailleurs (Brunet, 1993). Attirés vers des lieux plus attrayants pour des raisons d'emploi ou de climat, les individus se déplacent afin de bénéficier d'opportunités qu'ils ne retrouvent pas dans leur milieu d'origine. Par ailleurs, comme la décision de migrer repose sur des représentations spatiales, la migration comporte une part de subjectivité importante. En géographie humaine, l'intérêt pour les représentations et l'imaginaire des individus a d'ailleurs donné naissance au concept de la « carte mentale ». Se définissant comme « la représentation mentale de l'environnement géographique d'un individu » (Gumuchian, 1989 : 40), la carte mentale est l'image des différents territoires telle que conçue par une personne. Peu précise, fragmentaire et souvent altérée, elle se construit à partir du vécu et de l'imaginaire des individus (Bell, 1979).

Le développement des technologies de l'information et des communications intervient massivement sur la carte mentale des individus. Les images de lieux sont si présentes à travers les médias et la publicité qu'elles s'accumulent et s'emmagasinent de plus en plus dans la tête des individus. Cette connaissance du monde nous amène non seulement à identifier les territoires, mais également à les hiérarchiser en fonction de leurs attributs. Pour Martin Simard (2006), il semblerait que l'ouverture sur le monde généré par le contexte de la mondialisation amènerait les individus à hiérarchiser plus systématiquement les territoires à partir de critères tels que le contexte culturel, le dynamisme économique et

le cadre de vie du milieu. Selon lui, ce phénomène de hiérarchisation des lieux conduirait les individus à valoriser certains territoires au profit des autres, ce qui aurait une influence sur les flux migratoires contemporains.

On distingue l'espace de référence géographique dans lequel s'effectue une migration par les notions de migration intérieure et de migration internationale. Les migrations intérieures concernent les déplacements d'une région d'origine pour une autre à l'intérieur d'un même pays alors que les migrations internationales réfèrent à un déplacement entre deux pays. Si l'acte de migrer amène un transfert résidentiel chez l'individu, il le conduit également à adopter de nouveaux comportements, à expérimenter de nouveaux rôles et parfois même, à confronter de nouvelles valeurs (Domenach et Picouet, 1995). Les capacités d'adaptation du migrant face au changement ainsi que de la distance spatiale et culturelle parcourue au cours d'un déplacement influencent les conséquences de l'expérience migratoire chez l'individu. Cependant, puisque la distance géographique et culturelle des migrations intérieures est relativement peu marquée, ce type de déplacement entraîne moins de bouleversements pour l'individu que les migrations internationales.

Le cycle de vie ressort également comme un vecteur déterminant de mobilité géographique (Détang-Dessendre, Piguet et Schmitt, 2002). Au cours de son existence, l'individu est appelé à vivre différentes étapes (insertion professionnelle, fondation de la famille, retrait de la vie professionnelle, etc.), qui l'amènent à expérimenter plusieurs rôles différenciés. Cela entraîne un changement de comportements chez l'individu qui a pour effet de modifier

constamment son mode de vie et ses comportements de consommation. Par conséquent, puisque les besoins et les aspirations en matière de logement, de services et de loisirs changent en fonction du cycle de vie, les individus sont généralement amenés à se questionner sur leur milieu de vie et dans certains cas, à se déplacer vers d'autres lieux.

Ces brèves précisions montrent comment la migration est plus qu'un simple changement de lieu de résidence. Pouvant prendre plusieurs formes (volontaire, forcée, saisonnière, viagère), ce type de déplacement comporte à la fois une dimension subjective, spatiale et temporelle. Loin d'être associée à un phénomène statique, la migration se présente plutôt comme un processus qui se transforme au cours de l'évolution sociohistorique.

1.2 Les théories migratoires

Il n'existe pas de théorie générale pour expliquer le phénomène migratoire. Abordé par certains comme le résultat d'un processus structurel (perspective macro-analytique) ou encore à partir de l'acteur de la migration (perspective micro-analytique), l'intérêt pour les mouvements migratoires a néanmoins donné lieu à une multitude de modèles, de cadres d'analyse et d'approches conceptuelles qui nous permettent aujourd'hui de mieux saisir la portée et la diversité de la migration contemporaine. Comme l'intérêt de la migration comme objet d'étude ne relève pas d'une seule discipline scientifique (géographie, économie, sociologie, démographie, ethnologie, science politique), le corpus scientifique associé au phénomène migratoire présente des perspectives différenciées. Cette section vise

à présenter quelques explications scientifiques qui ont marqué l'étude du phénomène migratoire. L'objectif ne cherche pas à exposer un portrait exhaustif des modèles et des théories qui ont été développées, mais plutôt à montrer la diversité qui existe au sein des différents modes d'appréhension de la migration.

1.2.1 Les lois de Ravenstein (1885)

Selon René Duchac (1974), Londres fut le point de départ de la pensée scientifique sur la migration avec la publication de l'étude de Ravenstein (1885) sur les flux migratoires. À partir des données statistiques de recensement, Ravenstein formula les « *lois de la migration* »¹, une description des mouvements migratoires établie en fonction de la direction, la distance ainsi que certains aspects relatifs aux territoires (Duchac, 1974).

Élaborées au moment du développement industriel du Royaume-Uni, les lois de Ravenstein sont désormais inapplicables au contexte de la société moderne avancée. Alors que les déplacements de l'époque étaient principalement liés à l'emploi, les mouvements migratoires contemporains sont beaucoup plus diversifiés à l'ère de la mobilité et de la mondialisation (Duchac, 1974). Quoiqu'il en soit, en développant les fondements de la pensée scientifique de la migration, Ravenstein se présente néanmoins comme le père fondateur des études sur le phénomène migratoire.

¹ Ravenstein, E.G., "The Laws of migration", *Journal of the Royal Statistical Society*, London, 1885, 48, p.167-227.

1.2.2 La théorie de l'attraction-répulsion (push and pull)

Élaborée par R.D. McKenzie au cours des années 1920, les principes de la théorie de l'attraction-répulsion supposent que tout milieu est doté d'une charge positive et négative qui attire ou repousse les individus. S'intéressant aux milieux émetteurs et récepteurs plutôt qu'à la simple mesure des flux migratoires, cette perspective théorique présente la migration comme le produit de l'interaction des forces répulsives (push) qui existent dans le milieu de vie et des forces attractives (pull) qui se présentent ailleurs (Hornby et Jones, 1993). Attirée ou repoussée par la présence ou l'absence de possibilités attrayantes d'un lieu, la charge positive ou négative associée aux différents milieux influencerait donc les comportements migratoires des individus.

Les éléments attractifs et répulsifs d'un lieu sont de divers ordres et varient selon les besoins et les représentations de chaque individu. Parmi les aspects identifiés comme étant attractifs ou répulsifs du milieu, on peut relever entre autres le cadre de vie, le dynamisme social, culturel et économique d'un lieu ainsi que le climat. Fortement déterminée par les représentations des individus, la charge positive et négative des différents types de milieux est donc appelée à se modifier tout au cours de leur vie.

La force de la théorie de l'attraction-répulsion dans la compréhension du phénomène migratoire est sans aucun doute son caractère dynamique. Loin d'expliquer les comportements migratoires à partir d'un facteur unique et statique, cette approche tient

compte des relations qui existent entre les individus et les différents milieux, qu'ils soient émetteurs ou récepteurs.

1.2.3 Les modèles prévisionnels de Stouffer : « les occasions intermédiaires »

Le premier modèle (1940)

Les mouvements migratoires ont également fait l'objet d'études prévisionnelles. Dans la même perspective que la théorie de l'attraction-répulsion (push and pull), le modèle de Stouffer, soutient que « *le nombre de personnes se rendant à une distance donnée est directement proportionnel au pourcentage d'accroissement des occasions à cette distance* » (Duchac, 1974 : 266). Faisant référence aux possibilités offertes dans un milieu de vie, les « occasions » se présentent comme les forces attractives d'un lieu.

Comme le mentionne Duchac (1974), l'explication des mouvements migratoires telle que développée par Stouffer ne relève pas seulement d'une évaluation des forces attractives et répulsives ; elle s'appuie également sur ce qu'il appelle « les occasions intermédiaires ». Faisant référence à l'existence de logements accessibles dans un lieu, les « occasions intermédiaires » constituent l'élément le plus déterminant des flux migratoires (*Idem*, 1974). Pour Stouffer, les mouvements migratoires ne reposent pas uniquement sur la volonté de vivre dans un milieu de vie attrayant. Au contraire, avant de matérialiser leur projet de migration, les individus doivent d'abord s'assurer concrètement qu'ils auront l'opportunité (les occasions intermédiaires) de se trouver un domicile lors de leur arrivée.

Le second modèle (1960)

En 1960, Stouffer présente une version améliorée de son approche sur les occasions intermédiaires en donnant une plus grande importance à la distance (Duchac, 1974). Contrairement à son premier modèle, Stouffer soutient cette fois que les mouvements migratoires ne sont pas nécessairement proportionnels aux occasions qui existent dans les différents milieux (*idem*, 1974). Dans son second modèle, les migrations ne s'expliquent plus seulement par la présence d'occasions ; l'analyse du phénomène migratoire doit également tenir compte de la connaissance que les individus possèdent des différents lieux (Duchac, 1974). Par conséquent, comme les individus ont une connaissance plus limitée des lieux éloignés, la distance qui sépare le milieu d'origine et le milieu d'accueil est également un facteur de première importance sur les mouvements migratoires.

1.2.4 L'approche phénoménologique

Contrairement aux modèles qui ont cherché à expliquer les mouvements migratoires par des lois et des théories générales, d'autres approches ont abordé le phénomène en privilégiant l'acteur de la migration. En étudiant la mobilité géographique à partir de la parole du migrant lui-même, l'École de Chicago a établi les bases de la réflexion qualitative dans l'étude du phénomène migratoire (Duchac, 1974). Selon cette perspective, la migration ne constitue plus seulement un phénomène qui cherche à comprendre les flux, la distance et le volume des mouvements migratoires, mais vise également à faire ressortir les conséquences et les implications de la migration chez l'individu (désorganisation sociale, intégration au

milieu d'accueil, etc.). Ainsi, la compréhension de la migration ne s'établit plus uniquement à partir de méthodes statistiques, mais suppose également la prise en compte des aspects sociaux, des valeurs, des représentations ainsi que des aspirations de l'individu.

Cette approche qualitative sera notamment mise en relations avec les principes de la théorie de l'attraction-répulsion dans les travaux du sociologue E.S. Lee (1966). Articulée autour des facteurs attractifs et répulsifs qui existent dans les différents lieux en fonction de l'âge, du sexe, du niveau d'éducation et du statut matrimonial, Lee intègre un facteur supplémentaire au modèle de la théorie de l'attraction-répulsion pour expliquer la migration : les obstacles (Duchac, 1974). Selon lui, l'explication des dynamiques migratoires ne doit pas seulement considérer les facteurs associés au milieu d'origine et d'accueil, mais doit également tenir compte des obstacles (économiques, familiaux, administratifs) et des facteurs personnels (profil, habiletés, réseau de contact, etc.) qui peuvent retarder, modifier ou compromettre complètement un projet migratoire.

1.2.5 Le modèle de la transition économique

En ce qui concerne Zelinsky² (1971), le processus de modernisation des sociétés s'est accompagné d'un accroissement des mouvements migratoires. Selon lui, le progrès et l'enrichissement des moyens techniques des sociétés ont permis à la démographie et à la mobilité de prendre de l'ampleur (Hornby et Jones, 1993). Les grandes périodes qui ont

² Zelinsky, W. (1971) "The hypothesis of the mobility transition", *Geography Review*, New York, 61 (2), p. 219-249.

marqué l'évolution économique ont non seulement augmenté le nombre de déplacements, mais ont également métamorphosé le visage des acteurs de la migration et de la mobilité quant à la durée, la distance et la nature des déplacements (Hornby et Jones, 1993). À partir de la société traditionnelle qui s'est caractérisée par des moyens techniques réduits, une croissance démographique faible et une mobilité limitée, la thèse de Zelinsky montre comment les grandes étapes de développement économique³ ont donné lieu à un accroissement fulgurant de déplacements et de transferts résidentiels au sein des sociétés modernes avancées (Hornby et Jones, 1993).

1.2.6 Diversité des approches : Bilan

Ceci ne représente qu'un bref aperçu du corpus de théories, de modèles et d'approches sur le phénomène migratoire. Élaborées par des géographes, des sociologues, des démographes ou des économistes, les recherches sur la migration fournissent des explications de nature qualitative et quantitative à travers des modèles macro-théoriques et micro-théoriques. Par conséquent, même s'il n'existe pas de théorie générale pour expliquer l'ensemble des mouvements migratoires, ces approches présentent néanmoins plusieurs fondements théoriques utiles à notre recherche.

³ Société traditionnelle (jusqu'en 1740), société moderne (1740-1880), société transitionnelle (1880-1920), société avancée (à partir de 1920).

1.3 La migration des jeunes au Québec

La migration est un phénomène particulièrement important chez les jeunes Québécois. Selon une étude réalisée par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes en 2004-2005 (Gauthier *et al.*, 2006), plus d'un individu sur deux vit l'expérience de la migration avant trente-quatre ans au Québec. Si une petite proportion d'entre eux quitte la province au cours de cette période, la migration des jeunes au Québec demeure essentiellement associée aux déplacements intrarégionaux et interrégionaux (*Idem*, 2006). Depuis plus d'une dizaine d'années, de nombreux travaux ont été menés afin de faire la lumière sur le phénomène migratoire chez les jeunes Québécois. Principalement réalisés à partir de l'acteur de la migration, certains ont abordé le rapport à l'espace (Garneau, 2003 ; Girard *et al.*, 2004 ; Simard, 2004) alors que d'autres ont fait ressortir les motifs et l'expérience migratoire (Gauthier, 1997 ; Côté, 1997, Gauthier *et al.*, 2003 ; Côté et Potvin, 2004 ; Fréchette, Desmarais, Assogba et Paré, 2004), les liens entre la migration et l'emploi (Laflamme et Deschenaux, 2004) ainsi que le rapport entre le rural et l'urbain (Leblanc, 2004 ; Simard, 2004).

Les travaux du Groupe ÉCOBES⁴ ont également cherché à approfondir le processus menant à la migration. À partir d'une étude effectuée auprès des jeunes du secondaire, moment déterminant de la construction identitaire des individus, Gaudreault, Perron et Veillette (2002) ont montré comment les jeunes des milieux périphériques envisagent leur avenir en

⁴ Groupe d'étude des conditions et des besoins de la population.

apportant notamment un point de vue éclairant sur leurs aspirations résidentielles. Au regard de ces travaux, le phénomène de la migration des jeunes au Québec s'est révélé sous un nouveau visage. Contrairement à l'idée trop souvent répandue que le départ des jeunes des milieux périphériques est essentiellement causé par le manque d'emploi en région, la migration associée à la jeunesse serait plutôt tributaire de la société du savoir et des valeurs liées à la mondialisation.

L'expérience migratoire

Selon les données fournies par l'enquête du Groupe de recherche sur la migration des jeunes, la première expérience migratoire s'effectue généralement avant vingt et un ans (Gauthier *et al.*, 2006). Même si la décision de migrer repose sur un ensemble de motivations individuelles, sociales et territoriales, certains facteurs de départ prennent cependant plus d'importance que d'autres. Lorsqu'on regarde les motifs des migrations intrarégionales, c'est-à-dire celles qui amènent les jeunes à quitter leur localité pour une autre municipalité de leur région d'origine, c'est principalement la volonté de vivre leur vie, le désir d'avoir une bonne qualité de vie et la perspective d'améliorer leur avenir qui amènent la plupart des jeunes à changer de lieu (Gauthier *et al.*, 2006) (tableau 1).

**Tableau 1 : Raisons de la première migration
selon le profil de la première migration des répondants (en %)**

MOTIFS DE DÉPART	PROFIL DES MIGRANTS LORS DE LA PREMIÈRE MIGRATION	
	migration intrarégionale	migration interrégionale
Pour poursuivre des études	43,2	58,3
Pour des raisons de travail	25,3	29,5
Pour améliorer vos perspectives d'avenir	56,5	62,0
Pour vivre votre vie	84,9	77,0
Pour avoir une bonne qualité de vie	63,3	51,9

Source : Gauthier *et al.*, 2006

En ce qui concerne les raisons qui amènent les jeunes à quitter leur milieu d'origine pour une autre région administrative du Québec (migration interrégionale), c'est également la volonté de vivre leur vie qui les motive principalement à quitter pour la première fois (Gauthier *et al.*, 2006). Se déplaçant généralement vers Québec ou Montréal, ces jeunes sont cependant plus sujets à quitter leur milieu d'origine pour améliorer leurs perspectives d'avenir et pour poursuivre leurs études que les migrants intrarégionaux (Gauthier *et al.*, 2006) (tableau 1).

Pour Madeleine Gauthier (2003), la nature du départ des jeunes ne renvoie pas à un rejet de leur milieu d'origine ; loin de vouloir fuir l'univers qui existe dans le lieu qui les a vu grandir, les jeunes partent plutôt à la découverte de l'ailleurs dans le but de faire les apprentissages formels et informels nécessaires à leur insertion sociale et professionnelle

(Gauthier, 2003). Selon elle, le désir des jeunes de quitter leur milieu d'origine pour vivre de nouvelles expériences et nourrir leurs aspirations personnelles exprime une volonté de se prendre en charge et de participer pleinement aux multiples opportunités qui existent au sein des sociétés modernes avancées. En d'autres mots, lorsqu'on regarde la situation des jeunes qui expérimentent la mobilité géographique au Québec, on constate que la migration se présente comme une étape constitutive de leur socialisation au moment de leur passage à la vie adulte (Gauthier, 2003).

Définie par Guy Rocher (1992) comme le processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socio-culturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là, s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre (Rocher, 1992 : 131), la socialisation renvoie essentiellement au processus d'identification et de construction identitaire.

Lorsqu'on regarde la littérature sur le sujet, force est de constater que nous assistons depuis quelque temps à une transformation importante du modèle de socialisation des jeunes (Galland, 1991 et 2001 ; Molitor, 2000 ; Dubar, 2000). Selon Olivier Galland (2001), le modèle d'identification associé à la société industrielle qui se caractérisait par la transmission des comportements et des valeurs d'une génération à l'autre est de moins en moins pertinent dans le contexte actuel. Désormais, comme les valeurs de la société contemporaine donnent beaucoup de place à l'individualité, les individus ne se présentent plus seulement comme l'aboutissement du processus d'apprentissage de la vie sociale, mais davantage comme les acteurs de leur propre socialisation (Molitor, 2000 ; Delcourt, 2000). Avec le phénomène de la mondialisation et du développement des technologies de

l'information et des communications, le rapport à l'espace s'est également modifié. Selon Faget (1998), alors que la sédentarité et la stabilité ont été déterminantes dans les sociétés traditionnelles, la société contemporaine donne beaucoup d'importance à la valeur de la mobilité. Par conséquent, pour répondre aux nouvelles exigences sociales et professionnelles de la société moderne avancée, les individus doivent de plus en plus s'adapter à la flexibilité et mobilité (Faget, 1998).

Ce contexte conduit non seulement les jeunes à développer une meilleure connaissance de l'ailleurs, mais les amène également à intégrer davantage la valeur de la mobilité que les générations précédentes. Pour Boudreault (2004), comme l'espace de représentation est maintenant plus ouvert et que les jeunes sont de plus en plus conscients des possibilités offertes à l'extérieur de leur milieu d'origine, la mobilité géographique est devenue une stratégie qui permet à plusieurs d'entre eux de s'accomplir dans des projets de vie qui correspondent à leurs aspirations. En d'autres mots, comme la socialisation des jeunes s'effectue désormais dans un monde qui valorise la mobilité, l'autoréalisation et l'épanouissement personnel, (Molitor, 2000), il ne faut pas s'étonner de voir de plus en plus de jeunes assumer leur mobilité spatiale afin d'expérimenter et de se construire une identité.